



Union Départementale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Mayenne

10 Rue du Docteur Ferron – BP 1037 – 53010 LAVAL CEDEX

Tél. : 02/43/53/42/26 - E-mail : udfo53@force-ouvriere.fr

COMMUNIQUÉ

Non au projet de loi relatif à « l'adaptation de nos outils de gestion de la crise sanitaire »

Le président Macron et son gouvernement continuent sur ses orientations tracées depuis plus d'un an : **utiliser la pandémie pour remettre en cause les libertés et les droits collectifs.**

La loi « relative à l'adaptation de nos outils de gestion de la crise sanitaire » prévoit de suspendre sans salaire pendant deux mois puis de licencier les salariés du privé comme du public, qui feraient le choix de ne pas être vaccinés contre la covid. Il s'agit, ni plus ni moins, d'un « **pass licenciement** », remettant en cause une nouvelle fois le Code du travail et le statut de la fonction publique. De nombreux secteurs sont dans le collimateur (pompiers, santé, transports, médico-social, centres commerciaux, aides à domicile, ...) Mais rien n'empêchera d'étendre cette liste.

Emmanuel Macron et son gouvernement s'en sont ouvertement pris aux soignants en les désignant bouc-émissaires. En mars et avril 2020, ils sont allés sur le champ de bataille sans protection, sans masque, avec des sacs poubelles en guise de blouse de protection. Mais qui est responsable de la dégradation des capacités d'hospitalisation ? Le gouvernement a fermé, depuis un an, 1800 lits au moins. Et le gouvernement ose menacer les soignants de licenciement ! C'est inacceptable. FO continuera à se mobiliser contre la fermeture des lits (comme elle l'a fait pour le CH de Mayenne), des services et des hôpitaux et pour la création de postes.

De plus, le projet de loi prévoit que le « pass sanitaire » soit obligatoire pour accéder à de nombreux lieux et de nombreuses activités de la vie courante : spectacles, transports, loisirs, travail, ... Nous refusons qu'Emmanuel Macron et son gouvernement instaurent la division de la population en stigmatisant et mettant à l'écart de la vie sociale les personnes non vaccinées.

Faut-il rappeler que Véran et Macron avaient annoncé le cœur sur la main, que jamais la vaccination ne serait obligatoire, que jamais le « pass sanitaire » ne serait obligatoire pour la vie courante.

Il ne s'agit pas d'être pour ou contre le vaccin. Il s'agit de se positionner pour ou contre la remise en cause des libertés, déjà bien mises à mal (loi sécurité globale, fichage...), de se positionner pour ou contre la casse des services publics, pour ou contre la remise en cause des droits du travail.

Nous refusons ce projet de loi qui facilite les licenciements et s'en prend une fois de plus aux libertés individuelles et collectives. Ce projet doit être retiré.

Cerise sur le gâteau, s'il en était besoin, le Président annonce la poursuite des réformes les plus rétrogrades : assurance chômage et retraite !

Nous appelons les salariés, retraités et chômeurs à se mobiliser.

LIBERTES, RETRAITE, ASSURANCE CHOMAGE, HOPITAL... : l'heure est à la préparation du rapport de force interprofessionnel et la grève pour faire renoncer le gouvernement à ses mauvais coups.

Laval, le 23/07/21